Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	**Conservation et aménagement**
Nombre de crédits	**3**
Sigle	**BIO3801**
Site StudiUM	
Faculté / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Type de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les mercredi, du 10 janvier au 14 avril, de 12h30 à 15h30 (cours théoriques magistraux et discussion) au **A-3541 MIL Sciences pav. B du** campus
Charge de travail hebdomadaire	6 heures. Cela peut être de la révision du cours, la lecture dans un livre de référence, la réalisation des travaux, la lecture d'article demandée, etc.

Enseignant(e)	
Nom et titre	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
Coordonnées	cindy.bouchard.1@umontreal.ca
Disponibilités	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
Description simple	La biodiversité et son importance, les menaces à la biodiversité, aménagement des écosystèmes, introduction aux technologies écologiques, évaluation des contraintes et priorités en conservation.
Description détaillée	Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur l'importance et les menaces de la biodiversité, sur l'aménagement des écosystèmes, les technologies écologiques, l'évaluation des contraintes et des priorités en conservation et sur la vulgarisation des enjeux actuels de conservation.
Place du cours dans le programme	Ce cours est réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques et programmes connexes.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Fournir aux étudiant.e.s les connaissances permettant de bien comprendre les enjeux en conservation ;
- Apporter un apprentissage pratique et interactif en se focalisant sur de nombreux exemples ;
- Initier les étudiant.e.s à la réflexion et à l'élaboration de projets innovants en considérant les possibilités et les contraintes du milieu ;
- Sensibiliser les étudiant.e.s à la collaboration et aux respects des communautés autochtones et aux divers enjeux sociaux et éthiques entourant la conservation ;
- Préparer les étudiant.e.s à poursuivre en recherche ou vers le marché du travail.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :

- Estimer l'impact d'une perturbation sur la biodiversité et proposer des pistes de solutions ;
- Vulgariser et transmettre les connaissances relatives aux enjeux actuels concernant la conservation des espèces menacées et de leur habitat, la gestions des ressources naturelles, les changements climatiques, l'aménagement du territoire etc ;
- Comprendre l'importance de la sensibilisation, la vulgarisation et de la science citoyenne ;
- Comprendre les enjeux sociaux en lien avec la conservation ;
- Diversifier ses points du vue afin d'avoir une vision globale de la problématique.

Calendrier

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Évaluations
10 janvier	**Cours 1** : Plan de cours. Historique, une nouvelle science	Consignes pour les travaux	
17 janvier	**Cours 2** : La biodiversité, définition, où elle se trouve	Création des équipes et attribution des espèces	
24 janvier	**Cours 3** : La valeur de la biodiversité		
31 janvier	**Cours 4** : La valeur de la biodiversité (suite)	**Discussion lecture #1**	
07 février	**Cours 5** : L'extinction	Liste rouge de l'UICN	
14 février	**Cours 6** : Les menaces à la biodiversité		**Projet 1** – **texte** (15%) à rendre avant 12h30.
21 février	**Cours 7 :** Les menaces à la biodiversité (suite)		
28 février	**Cours 8 :** La génétique de la conservation		
06 mars	*Semaine d'activité libre* - ***pas de cours***		
13 mars	**Cours 9** : La génétique de la conservation (suite)	**Discussion lecture #2**	
20 mars	**Cours 10 :** La conservation *in et ex situ*	Présentation orale – projet 1	**Projet 1 – orale (10%)** **Projet 1 – infographie** (15%) à rendre avant 12h30.
27 mars	**Cours 11 :** La conservation *in* et *ex situ*	Présentation orale – projet 1	**Projet 1 – orale (10%)**
03 avril	**Cours 12 :** Les communautés autochtones	**Conférencière invitée** **Lecture #3**	
10 avril			**EXAMEN Maison** (35%) à rendre avant le 10 avril 12h30
24 avril	**PROJET 2 à rendre avant 12h30**		Projet 2 à rendre (25%)

Conférencier : Alexandre Beaudoin M. Sc. Conseiller principal en biodiversité, Unité du développement durable (UdeM)

Conférencière : Emmanuelle Viau : Biologiste Ministère des transports et de la mobilité durable du Québec.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
Examen maison	Examen maison à réaliser **individuellement** portant sur tous les cours et conférences inclusivement. À livre ouvert. Demande de permis	Disponible le : **3 avril 15h30** À rendre avant le : **17 avril 15h30**	35 %
Projet 1 – écrit	Une espèce en péril vous sera attribuée et vous devrez trouver des arguments afin de nous convaincre de son importance. Il s'agira d'un cours texte de 2 pages accompagné de 5 références primaires. En équipe de 2 ou 3.	À rendre avant le : **14 février 15h30**	15 %
Projet 1 – oral	Une présentation orale éclaire de maximum 5 minutes sur l'importance de votre espèce (1-2 diapositives).	**Le 20 et 27 mars** durant le cours	10 %
Projet 1 – infographie	Créer une infographie sur votre espèce. Il peut s'agir de présenter une seule de ses valeurs plus en détails ou l'ensemble de ses valeurs.	À rendre avant le **: 20 mars avant 12h30**	15 %
Projet 2 – bénévolat	**Action bénévole d'une durée de minimum 12h.** Remettre un résumé, une preuve et la réponse à des questions concernant l'activité.	À rendre avant le : **24 avril avant 12h30**	25 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent.
Dépôts des travaux	Les examens maison sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposé sur StudiUM et auront **une pénalité de 1% par heure** entamé de retard.
Matériel autorisé	Vous pouvez utiliser vos notes de cours, les présentations powerpoint, la littérature scientifique. Cependant, ces travaux demeurent **individuels ou en équipe de deux** (voir les consignes des travaux et examen pour plus de détails). Toute copie identique en tout ou en partie sera considéré comme un cas de plagiat et référé comme tel auprès de la faculté.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce ocurs est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	23 janvier
Date limite d'abandon	15 mars
Fin du trimestre	30 avril

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Rappels

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	Les notes de cours (présentation PowerPoint et PDF) sont disponibles sur le studiUM du cours.

Ressources complémentaires	
Documents	Amato, G., DeSalle, R., Ryder, O.A., Rosenbaum, H.C. 2009. Conservation genetics in the age of Genomics, Columbia University Press, 264 p. Frankham, R., Ballou, J.D. Briscoe, D.A. 2010. Introduction to conservation genetics. 2nd ed, 618 p. Gaston, K.J., J.I. Spicer. 2004. Biodiversity: an introduction. Blackwell Publishing, 191 p. Groom, M.J., G.K. Meffe, C.R. Carroll. 2006. Principles of Conservation Biology, 3rd ed, Sinauer, 779 p. Hambler, C. 2004. Conservation. Studies in Biology, Cambridge, 368 p. Hunter, M.L. 2002. Fundamentals of Conservation Biology, 2nd edition, Blackwell Science, 547 p. *Primack, R.B. 2014. Essentials of Conservation Biology, 6th edition, Sinauer, 698 p.* *CITES.* Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora – Accessible au: https://www.cites.org/eng/disc/text.php *UICN. UICN Red List of Threatened Species. [Application web] – La liste rouge des espèces désignées menacées selon l'Union international pour la conservation de la nature. Accessible au :* https://www.iucnredlist.org/

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/